

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2018



Madame, Monsieur,

Vous connaissez ma volonté, mon engagement afin de faire progresser l'éducation, l'enseignement et la formation professionnelle au service de la jeunesse.

L'ensemble Saint-Luc est un acteur majeur de la formation et souhaite être toujours plus proche des entreprises du territoire. Afin de permettre à notre établissement, d'être un vivier de professionnels compétents, en phase avec vos exigences, votre soutien est indispensable.

De nombreux projets sont en développement : ouverture d'une licence optique, ouverture d'un BTS Services Informatiques aux Organisations et cela nécessite de nombreux investissements.

Votre accompagnement, par le biais du versement de la taxe d'apprentissage, est primordial afin de permettre l'évolution des équipements.

Je souhaite vous renouveler mes remerciements pour votre soutien à l'Ensemble Saint-Luc.

Jean-François LEMORT,  
Chef d'établissement  
coordinateur de l'Ensemble  
Saint Luc.

Collège  
Lycée Général  
Lycée Technologique  
Lycée Professionnel  
Enseignement Supérieur  
Centre de Formation



Des établissements de la 6ème à BAC + 3  
Etablissements privés sous contrat d'association avec l'Etat  
Bourses nationales  
Externat - demi-pension - internat  
Transports scolaires subventionnés

**Collège 1**  
25, bd Liberté  
59400 Cambrai  
T. 03 27 37 26 37  
Mail : college@saintluc-cambrai.com

**Lycée d'Enseignement Général 2**  
9, rue Louis Belmas  
59400 Cambrai  
T. 03 27 81 56 77  
Mail : leg@saintluc-cambrai.com

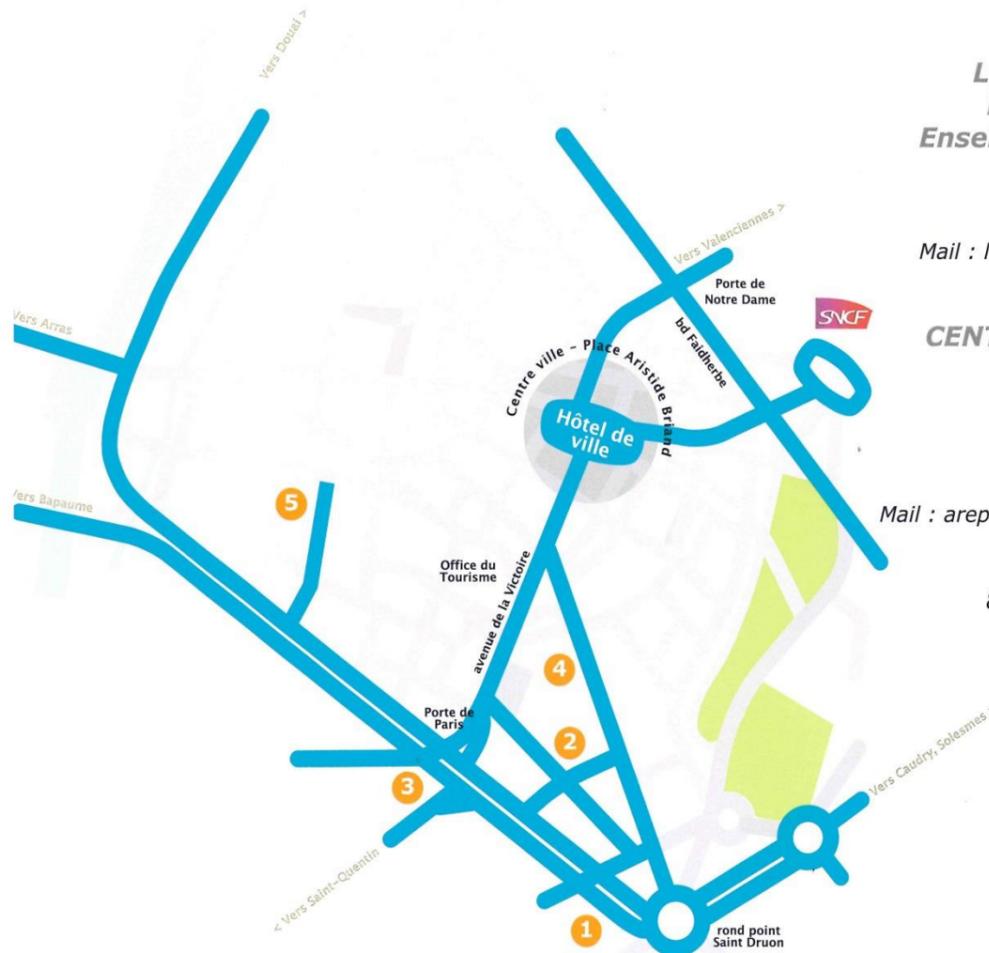
**Lycée Technologique  
Lycée Professionnel  
Enseignement Supérieur 3**  
31, bd de la Liberté  
59400 Cambrai  
T. 03 27 82 28 28  
Mail : ltpes@saintluc-cambrai.com

**CENTRE DE FORMATION  
AREP - UFA 4**  
24, rue Saint Georges  
59400 Cambrai  
T. 03 27 82 28 60  
ou 03 27 82 28 28  
Mail : arep-ufa@saintluc-cambrai.com

**INTERNAT 5**  
8/10, rue Achille Durieux  
59400 Cambrai

Vos contacts pour  
l'Ensemble SAINT LUC :

Jean-François LEMORT  
Gérald TAVERNE  
Sébastien DELASSUS  
Ghislaine DELASSUS



Site: [www.saintluc-cambrai.com](http://www.saintluc-cambrai.com)



La Taxe d'Apprentissage, c'est votre aide à la réalisation du projet éducatif de l'Ensemble Saint Luc.

Vous pouvez nous verser votre taxe par l'intermédiaire de l'organisme collecteur :

**AGEFOS PME Hauts de France**

Nous vous invitons à contacter pour toutes questions :

**Nicolas DELEAU, conseiller en formation**

au 03-27-20-26-01 ou par mail [ndeleau@agefos-pme.com](mailto:ndeleau@agefos-pme.com)

AFIN D'ASSURER LA DESTINATION DE VOTRE TAXE, PRECISER SUR LE BORDEREAU DE VERSEMENT DANS LE CADRE PREVU A CET EFFET :

**ENSEMBLE SAINT-LUC CAMBRAI**

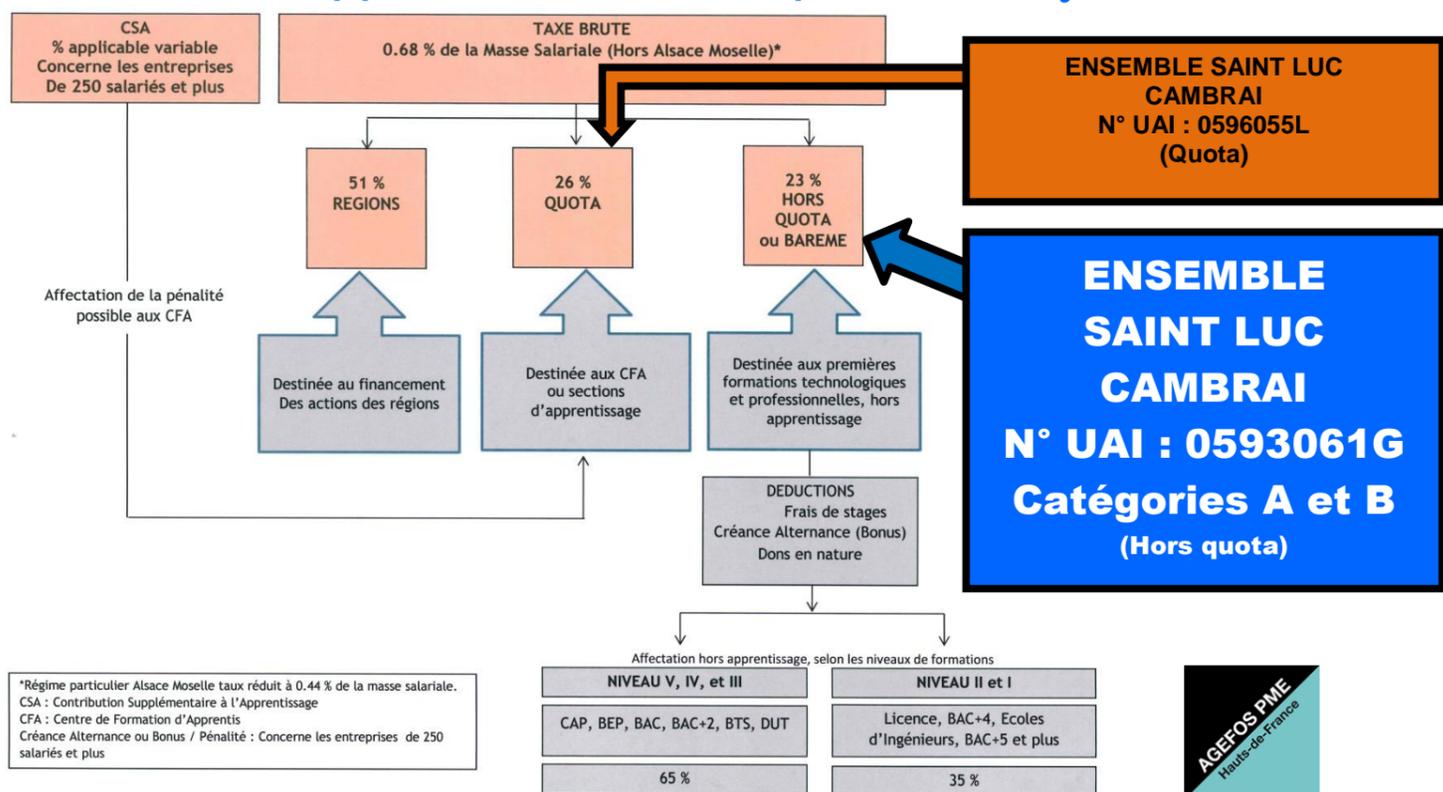
**31 Boulevard de la Liberté**

**59400 CAMBRAI**

Pour la **PART HORS QUOTA** ou **BAREME**, catégories A et B - N° UAI : 0593061G

Pour la **PART QUOTA** - N° UAI : 0596055L versement à l'UFA Saint Luc

La Taxe d'Apprentissage se décompose de la façon suivante :



## Les diplômes préparés au sein de l'Ensemble

### Saint Luc ouvrant droit à la Taxe

LYCEE  
PROFESSIONNEL

LYCEE  
TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

≥ CAP CATEGORIE D'HABILITATION ≥ A	≥ BAC PRO CATEGORIE D'HABILITATION ≥ A	≥ BAC TECHNO CATEGORIE D'HABILITATION ≥ A	≥ BTS CATEGORIE D'HABILITATION ≥ A	≥ DCG CATEGORIE D'HABILITATION ≥ B
Agent Polyvalent de Restauration	Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés	Sciences et Technologies du Management et de la Gestion - option : Gestion Finance	Négociation et Relation Client	Diplôme de Comptabilité et de Gestion
Employé(e) de Vente Spécialisé(e) option : produits alimentaires	Systèmes Numériques	Sciences et Technologies du Management et de la Gestion - option : Mercatique	Comptabilité Gestion	
Agent de Propreté et d'Hygiène	Gestion Administration	Sciences et Technologies de la Santé et du Social	Communication	
Cuisine	Commerce		Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social	
	Vente (Prospection, Négociation, Suivi de Clientèle)		Opticien Lunetier	
	Services de Proximité et Vie Locale			
	Accompagnement, Soins et Services à la Personne			
	Optique Lunetterie			

La 3<sup>ème</sup> Prépa. Professionnelle ouvre droit également à la Taxe d'Apprentissage

**EN DEVENANT PARTENAIRE DE L'ENSEMBLE SAINT LUC CAMBRAI,  
VOUS CONTRIBUEREZ AU DEVELOPPEMENT D'UNE FORMATION DE QUALITE**

